

O135- La performance de l'arbitre en Rugby : le point de vue du superviseur.

Simon Boyer, Géraldine Rix-Lièvre, Fabien Coutarel

Clermont Université, Université Blaise Pascal, UFR STAPS, EA 4281, PAEDI

Simon.Boyer@univ-bpclermont.fr

Si elle n'est pas rapportée à l'application de règles à une réalité, la question de la performance de l'arbitre est complexe. Nous l'étudions à partir des pratiques effectives d'évaluation des superviseurs. Quatre études de cas de supervision ont été menées lors de matches de rugby professionnel. Nous présentons les étapes du processus d'évaluation : (a) un travail analytique et factuel, (b) la construction d'une évaluation thématique et globale. Nous montrons que le travail analytique, morcelant l'activité arbitrale, ne recouvre pas l'évaluation produite sur la performance. Cette dernière se fait à partir de notions intermédiaires largement implicites prenant en charge la complexité et la dynamique de l'activité arbitrale : le rapport prévention/sanction, l'équilibre des pénalités ou des turnovers, le bon coup de sifflet, le placement en termes de prévention/sanction.

Mots clefs : observation participante, complexité, arbitrage, superviseur, pratiques d'évaluation.

INTRODUCTION

En sport, l'exigence de performance envers l'activité de l'arbitre est croissante. Certaines études en établissent les critères physiques en se basant sur l'idée que pour bien arbitrer il faut être près de l'action (Krustrup, et al., 2009). La performance arbitrale s'évalue aussi en termes d'exactitude des décisions : l'existence d'une faute s'établit selon l'application d'une règle à une réalité. Ainsi, les distorsions perceptives ou les biais de catégorisation perturbant « la » bonne application sont pointés et quantifiés (Catteeuw, et al., 2009; Plessner & Haar, 2006). Tous ces travaux morcellent la performance en pans d'activité évalués indépendamment ou établissent des critères normatifs absolus déconnectés du contexte.

D'autres recherches tentent de prendre en charge la complexité de l'activité de l'arbitre dans son caractère dynamique et situé (Rix, 2005). Compréhensives, s'intéressant à la cognition de l'arbitre telle qu'elle se déroule, elles aboutissent à une conception alternative de l'arbitrage. La performance de l'arbitre n'est plus envisagée relativement à l'exactitude de l'application des règles, mais elle est rapportée à la co-construction, avec les joueurs, du déroulement du jeu. Les règles ne déterminent plus l'activité, mais permettent cette co-construction. Ainsi, si l'arbitre est responsable de sa performance, elle dépend aussi en partie de l'activité des joueurs. La performance arbitrale ne peut donc plus s'envisager indépendamment des joueurs, du contexte et de l'historicité du match. Une question se pose alors : comment évaluer cette performance, définir ses critères, en prenant en charge sa complexité et sa dynamique ?

S'il est possible d'étudier l'activité d'arbitres reconnus comme experts, il faut aussi comprendre que l'arbitre appartient à un système institutionnel et culturel fédéral. Il y est reconnu expert lorsqu'il officie à haut-niveau : le système le recrute, le sélectionne et l'évalue. C'est le rôle des superviseurs qui, en fonction de leurs représentations de la performance, font (et défont) la carrière de l'arbitre, établissent son expertise (Nuytens, et al., 2010). En étudiant l'activité de supervision, nous pouvons saisir ce que sont la performance arbitrale et un bon arbitrage d'un point de vue expert. Au-delà de son rôle dans ces définitions, le superviseur, en résolvant empiriquement la question des critères de performance et de la prise en charge de la complexité de l'activité arbitrale dans son ensemble, réalise une évaluation pragmatique.

METHODE

Nous adoptons une méthode ethnographique (Ollis et al. 2006) d'observation participante de l'activité experte de supervision pour quatre rencontres de rugby professionnel. Si, « enquêter, c'est transformer les conditions de la situation » objet de l'enquête (Zask, 2003) -la supervision-, cette transformation est explicitée et intégrée à notre étude. A chaque match, nous avons donc suivi et questionné le superviseur sur son activité. Nous avons procédé par prise de notes et enregistrement audio pour décrire son interaction avec l'activité arbitrale. Lors d'un débriefing d'après match, nous avons interrogé le superviseur sur son évaluation de la performance de l'arbitre et du contexte. Puis, après rédaction de son rapport de supervision,

un entretien semi directif a été conduit avec lui. Par l'enquête (Zask, 2003), nous avons remis en perspective, dans le déroulement de la rencontre, toutes les informations recueillies pour faire émerger des catégories de communications relatives à l'évaluation de l'activité arbitrale.

RESULTATS ET DISCUSSION

Si, les superviseurs, lors des matches, répertorient dans une grille type chaque fait de jeu, minuté, les études de cas montrent aussi qu'ils développent des outils permettant de noter : des jugements, des points de doute sur des décisions arbitrales et des éléments d'inscription temporelle tels la succession des pénalités. Ils complètent ce travail analytique ex post en visionnant la vidéo du match pour trancher les doutes en suspens. Puis, ils rédigent un rapport calibré par items à renseigner : prestation globale, plaquage/ruck/maul, mêlée, alignement, avantage, contrôle/communication et jeu courant. L'ensemble se cristallise dans la note.

D'après l'analyse des rapports, les items ne sont pas évalués par simple report d'éléments factuels et l'évaluation globale n'est pas seulement le résumé des items. Le travail analytique des superviseurs, morcelant l'activité arbitrale, ne recouvre donc pas l'activité évaluative de la performance. En effet, les matériaux issus des entretiens montrent que, implicitement lors du match ou du travail vidéo, sont renseignées des notions intermédiaires non répertoriées dans les grilles ou le rapport ; elles permettent d'interpréter les données factuelles et analytiques pour produire *in fine* le rapport. Par exemple, pour apprécier le « contrôle/communication », à savoir si l'arbitre assure le « bon déroulement » du match, les superviseurs utilisent le ratio prévention/sanction, et ce qui en résulte. Il s'agit d'évaluer : la manière de prévenir les joueurs -l'efficacité de la prévention- ; le passage à la sanction ; la « bonne utilisation » des sanctions -ni trop, ni trop peu, la cohérence de leur attribution- ; et l'équilibre entre sanction et prévention. Mais ce ratio ne s'établit pas dans l'absolu : la « bonne » utilisation, le « bon » moment, pour prévenir ou sanctionner sont largement implicites dans la supervision. Nous présenterons ainsi d'autres notions intermédiaires identifiées, telles : l'équilibre des pénalités ou des turnovers rapportés au jeu, le placement en termes de prévention/sanction et le « bon » coup de sifflet. Si les données factuelles, circonscrivant les jugements, sont importantes, ces notions intermédiaires -ce qu'elles recouvrent, comment elles sont mobilisées- constituent le cadre interprétatif pragmatique de l'activité arbitrale et définissent la performance en intégrant les critères de complexité et de dynamique. Aussi, cette étude est un préalable nécessaire pour la conception d'outils de formation visant à développer la performance de l'arbitre.

BIBLIOGRAPHIE

- Catteeuw, P., Helsen, W., Gilis, B., & Wagemans, J. (2009). Decision-making skills, role specificity, and deliberate practice in association football refereeing. *Journal of Sports Sciences*, 27(11), 1125-1136.
- Krustrup, P., Helsen, W., Randers, M. B., Christensen, J. F., MacDonald, C., Rebelo, A. N., et al. (2009). Activity profile and physical demands of football referees and assistant referees in international games. *Journal of Sports Sciences*, 27(11), 1167 - 1176.
- Nuytens, W., Chovaux, O., Neys, O., Penin, N., Sallé, L., & Fatia, T. (2010). *Plus près des faits. Plus près des gestes. Enquêtes dans l'arbitrage et retour sur trois ligues*. Fédération Française de Football. Liévin : Université d'Artois.
- Ollis, S., Macpherson, A., & Collins, D. (2006). Expertise and talent development in rugby refereeing: An ethnographic enquiry. *Journal of sport sciences*, 24(3), 309-322.
- Plessner, H., & Haar, T. (2006). Sports performance judgments from social cognitive perspective. *Psychology of sport and exercise*, 7, 55-575.
- Rix, G. (2005). Typologie des actes de jugement de l'arbitre de rugby expérimenté. *Science et Motricité*, 56(3), 109-124.
- Zask, J. (2003). Nature, donc culture. Remarques sur les liens de parenté entre l'anthropologie culturelle et la philosophie pragmatiste de John Dewey. *Genèses*, 50(1), 111-125.